

Madame, Monsieur,

Le 23 avril dernier, j'ai lancé un sondage auprès des familles pour connaître votre avis concernant le retour de votre enfant au collège après le dé-confinement.

Vous aviez alors la possibilité de vous prononcer en faveur d'un retour, d'une hésitation ou d'un refus.

Nous avons aujourd'hui connaissance du protocole sanitaire permettant l'accueil des collégiens. (Exclusivement les 6^{ème} et 5^{ème} pour la période du 18.05 au 30.05).

Nous validerons lors du prochain conseil pédagogique élargi du mercredi 06.05 l'organisation suivante :

- Accueil des élèves de 8h15 à 15h05 (sous réserve d'accord de modification de l'horaire du transport de retour)

- Lundi et jeudi – accueil des 6èmes

- Mardi et vendredi – accueil des 5èmes

- **L'internat ne pourra rouvrir d'ici aux vacances d'été.**

- **La restauration scolaire ne pourra être assurée sur son schéma habituel.** Un plateau repas froid, confectionné par un traiteur sera proposé aux élèves transportés (obligatoirement) et aux élèves véhiculés par leurs familles s'ils le souhaitent. **(Aucune introduction de nourriture ne sera permise pour des raisons sanitaires.** (Le choix de manger ou non sur place ne pourra être modifié après avoir été choisi –problème de commande des plateaux). Le tarif restera inchangé ; c'est le Conseil départemental qui prendra à sa charge le surcoût. Demande aux familles de doter son enfant d'une gourde (possibilité d'en acheter une à effigie du Collège au tarif de 5€.

Le Collège de plein air des Bauges devrait être en mesure de suivre le protocole ci-après détaillé (rentrée décalée si non validé dans les temps par le Conseil d'administration) :

- **Le maintien de la distanciation physique (respect d'une distance d'1m entre les personnes)**
- Il devra s'appliquer dès la prise en charge dans le car par l'occupation d'un siège/2 (si votre enfant vient en car), aux abords du collège avec un accueil dès la descente du bus (ou le dépôt par vos soins), dans les cours de récréation (1 espace dédié pour chaque groupe), l'aménagement des passages aux toilettes, la salle de restauration,...
- **L'application des gestes barrière**
 - **Le lavage des mains réalisé à minima** : à l'arrivée dans l'établissement, avant de rentrer en classe, avant et après le repas, avant et après le passage aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Il sera demandé aux familles qui le peuvent de doter son enfant d'un gel hydro alcoolique individuel (des pompes seront par ailleurs à disposition dans les classes et endroits stratégiques)

- **Le port du masque** est obligatoire pour tous (et ce dès l'accès dans le car). 2 masques par journée de présence qui seront fournis par la famille qui en sera dotée en partie par la mairie (1masque tissu « grand public »).
 - **La ventilation des classes et autres locaux** sera assurée aussi souvent que possibles, avant l'arrivée des élèves, aux récréations et après le départ des élèves.
- **La limitation du brassage des élèves**
- **la prise en charge dans une salle dédiée à un groupe de – de 15 élèves** (ce sont les professeurs qui se déplaceront)
 - **un sens de circulation unique dans les couloirs** (permettant de limiter les croisements de personnes)
 - **Les récréations étalées dans le temps par groupe**
- **Le nettoyage des locaux**
- **Il sera assuré avant l'arrivée des personnels pédagogiques et éducatifs et celle des élèves.**

Il sera assumé par les agents d'entretien du Conseil Départemental à partir du 11.05 selon des protocoles précis pour lesquels ils auront eu une formation dès le 07.05

- Il sera **assuré précisément chaque jour** le matin avant l'arrivée des élèves (ou le soir après leur départ), et nous organiserons un passage dans les salles au moment du repas.
 - Du **matériel de désinfection sera à la disposition des enseignants et élèves** dans chaque salle pour rafraichir autant que de besoin les tables, chaises, claviers, etc. (spray, lingettes,...)
- **La formation, l'information et la communication**
- **Le personnel** : Tous les personnels intervenant dans l'établissement seront formés aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge.
 - **Les parents qui auront fait le choix de scolariser leur enfant seront informés** de leur rôle actif dans le respect des gestes barrière, de la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant et des moyens mis en œuvre en cas d'apparition de symptômes chez quiconque au collège, de l'interdiction de pénétrer dans l'établissement en dehors d'un RDV établi, horaires de classe (modifiés), restauration scolaire.
 - **Les élèves** : Le jour de la rentrée (18.05 pour les 6^{ème} et 19.05 pour les 5^{ème}), les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains.

Ces indications doivent pouvoir vous permettre cette fois de choisir obligatoirement entre le retour de votre enfant en classe ou la poursuite de la pédagogie en « distanciel ». (Quasi 37% des familles de 6^{ème} et 5^{ème} n'ont pas répondu au sondage). Il est aujourd'hui impératif que chaque famille se prononce sur l'une ou l'autre option.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir cliquer sur le lien ci-après pour répondre rapidement (avant le 08.05) à la question du retour (ou non) en classe et le cas échéant, aux questions du transport et de la restauration.

[Lien pour la réponse au sondage](#)

Je me tiens à votre disposition avec Madame Blondeel pour tout complément d'information au 07.64.36.50.11. (et 07.64.36.50.14)

Bien à vous,

Gisèle Beck